

COMPTE RENDU SUR LA RÉUNION VIRTUELLE DU BUREAU DE L'AREPO

1 février 2022

Liste des participants :

Membres du Bureau

- **Begoña García Bernal**, Ministre régionale de l'Agriculture, du Développement rural, de la Population et du Territoire d'Estrémadure, Présidente de l'AREPO ;
- **Guglielmo Garagnani**, Représentant la vice-présidence de l'AREPO et Vice-président du Consorzio del Formaggio Parmigiano Reggiano;
- **Patricia Picard**, Trésorière de l'AREPO et conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Autres participants

- **Laurent Gomez**, Secrétaire Général de l'AREPO ;
- **Antonio Cabezas García**, Directeur général de l'agriculture et de l'élevage d'Estrémadure ;
- **Francesc Mestre**, Délégation d'Estrémadure à Bruxelles ;
- **Victor Corvera Descalzo**, Délégation d'Estrémadure à Bruxelles ;
- **Francesca Alampi**, Chargée de mission à l'AREPO ;
- **Alexandra Duriez**, Assistante AREPO et Service Compétitivité - Direction de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche de la région Nouvelle Aquitaine ;
- **Matteo Ponza**, stagiaire à AREPO.

La réunion du Bureau de l'AREPO s'est tenue dans l'après-midi du 1 février 2022. **En raison de la pandémie de COVID-19, tous les membres du Conseil ont participé par vidéoconférence.** L'interprétation a été assurée en italien, français et espagnol à travers la plateforme Zoom. Le Secrétaire Général, M. Laurent Gomez, a introduit la réunion en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en présentant l'**ordre du jour de la réunion**, qui se composait comme suit :

- Débat sur l'organisation des Assemblées générales de 2022.
- Mise à jour de l'état des comptes 2021.
- Mise à jour des activités et actions de l'AREPO de 2022.
- Autres affaires.

La Présidente, Mme Begoña García Bernal, prend la parole et souhaite la bienvenue aux participants.

1. DÉBAT SUR L'ORGANISATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS

Le Secrétaire Général, M. Laurent Gomez, et la Chargée de mission, Mme Francesca Alampi, introduisent le débat. Après avoir rappelé **que l'AREPO a collecté les cotisations de 31 régions, enregistrant une croissance progressive dans le temps**, ils rappellent que l'association organise traditionnellement deux assemblées plénières par an : l'une à Bruxelles, siège des institutions européennes ainsi que des délégations auprès de l'UE de la grande majorité des régions membres de l'AREPO, et l'autre dans une des régions membres de l'AREPO.

La période proposée pour l'Assemblée générale de printemps est du 27 au 29 avril. Plus précisément, l'Assemblée Générale est proposée pour le 28 avril.

Partageant la plupart de nos régions membres avec la coalition Agriregions, il a été décidé de combiner l'organisation de notre réunion plénière avec l'organisation d'un événement Agriregions au cours de la même période, afin d'assurer la plus large participation et représentation de nos régions membres.

Trois formules possibles ont été envisagés pour la réunion :

1. **Assemblée Générale en présence** : elle se déroulera sur une journée entière et sera divisée en une partie statutaire et une partie thématique (les options pour la partie thématique sont listées ci-dessous).
En outre, une réunion du Conseil des Producteurs et une réunion du Conseil Scientifique devraient avoir lieu soit l'après-midi avant, soit le matin après l'Assemblée.
2. **Assemblée Générale en tant qu'événement hybride** : l'AG se tiendra en présence à Bruxelles, garantissant une réunion virtuelle pour ceux qui ne peuvent pas se rendre à Bruxelles. L'interprétation sera assurée pour les deux participants (en présence et à distance) par le biais de la plateforme Interactio.
3. **Assemblée Générale virtuelle** : ce format sera choisi uniquement si l'urgence du COVID-19 ne permet pas d'organiser une réunion en présence. L'événement serait d'une durée plus courte (3h max) ou divisé en une session du matin et une session de l'après-midi. Les options pour la partie thématique seront adaptées au format et à la durée en ligne.

Le Conseil s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une AG en personne. La Présidente de l'AREPO a toutefois suggéré de continuer à suivre l'évolution de la pandémie pendant quelques semaines encore, avant de prendre une décision définitive, tout en préparant l'ordre du jour de la réunion. Au cas où les restrictions liées à la pandémie seraient toujours en vigueur, l'option d'un format hybride ou d'une réunion virtuelle sera envisagée. Le Secrétaire Général a garanti qu'une décision finale sera prise dans un délai d'un mois avant la date choisie pour l'AG.

Propositions pour la partie thématique de l'Assemblée Générale

1. **Si la Commission européenne présente sa proposition de révision du système d'IG de l'UE (attendue pour le premier trimestre 2022) au plus tard en avril**, la totalité ou la plupart de la partie thématique sera consacrée à un **débat avec les responsables de l'unité F.3 sur les IG de la DG Agri et les Députés Européens** dans le but de discuter ensemble de la réforme et des priorités de l'AREPO. En outre, la **réunion du Collège des Producteurs et du Conseil Scientifique pourrait également être consacrée à ce sujet**, afin de commencer à identifier et à structurer les amendements à la proposition de la CE que l'AREPO devrait présenter lors de la prochaine étape législative avec les Députés Européens.
2. **Si la Commission Européenne ne présente PAS la proposition de révision du système IG de l'UE d'ici avril :**

L'équipe AREPO fera le **point sur les politiques européennes d'intérêt**, telles que la réforme du système IG, l'étiquetage nutritionnel, la révision de la politique de promotion la protection du système IG pour les produits industriels et artisanaux. D'autres points à l'ordre du jour seront la présentation des **conclusions des études AREPO réalisées en 2020 et 2021** (étude sur les IG en tant qu'ingrédients et étude sur la durabilité des petites et moyennes IG) ainsi que le nouveau site Internet d'AREPO.

3. Si la CE ne respecte pas son calendrier ou en cas d'AG virtuelle, une **courte partie thématique** aura lieu, suivie d'un **séminaire pour présenter le guide FAO** des professeurs Giovanni Belletti et Andrea Marescotti **sur l'évaluation de la durabilité des IG.**

4. Autres propositions du Conseil d'administration :

- Mme Patricia Picard, trésorière de l'AREPO, a proposé un échange sur le **FEADER** et les plans stratégiques nationaux présentés dans le cadre de la nouvelle PAC ;
- Guglielmo Garagnani, en tant que vice-président de l'AREPO, a exprimé son intérêt pour l'organisation de la réunion du Conseil des Producteurs autour de la question du marché de l'énergie et des matières premières, et de la façon dont l'augmentation des prix mondiaux a affecté les chaînes d'approvisionnement des IG.

ASSEMBLEE GENERALE D'AUTOMNE

Conformément aux statuts de l'AREPO, l'une des deux AG peut se tenir dans l'une des régions membres. C'est aux régions elles-mêmes de proposer d'accueillir l'AG.

Par conséquent, peu avant le début de la pandémie en 2020, les trois régions allemandes membres de l'AREPO, le **Bade-Wurtemberg, la Bavière et la Hesse**, nous **ont informés** de leur intention d'**accueillir la prochaine Assemblée Générale de l'AREPO à Würzburg** (située au nord-ouest de la Bavière, tout près de la frontière du Bade-Wurtemberg et non loin de celle de la Hesse).

Les dates en cours d'évaluation sont comprises dans la période du 4 octobre au 11 novembre 2022.

2. MISE À JOUR DE L'ÉTAT DES COMPTES 2021

Mme Alexandra Duriez, travaillant pour la Direction de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche de la région Nouvelle Aquitaine et faisant office d'assistante administrative de l'AREPO, devait rencontrer l'expert-comptable fin janvier. En raison de l'urgence COVID-19, cette réunion a dû être reportée.

En conséquence, la mise à jour concernant l'état des comptes 2021 ne diffère pas de la présentation faite lors de la dernière Assemblée Générale en octobre 2021 :

- Les coûts liés aux frais de voyage dans la période pré-pandémique ont été remplacés par des coûts de support technique et d'interprétation virtuels ;
- C'est la deuxième année consécutive qu'aucun retard n'a été enregistré dans le paiement des cotisations (31 cotisations reçues).

L'état des comptes est solide, et il sera vérifié par l'expert-comptable le 24 février.

3. MISE À JOUR DES ACTIVITÉS DE L'AREPO ET DES ACTIONS POUR 2022

MISE À JOUR DES POLITIQUES DE L'UE

Révision du système IG de l'UE

La proposition législative de la CE était attendue en décembre 2021. Compte tenu de certains retards, la **proposition devrait être présentée entre mars et avril.**

Récemment, il y a également eu un **changement de Chef d'Unité sur les Indications Géographiques**. M. Francis Fay a pris sa retraite, laissant le poste à M. Joao Onofre, précédemment Chef d'Unité G2 de la DG Agri sur les vins, spiritueux et produits horticoles.

En novembre 2021, **nous avons participé à l'Intergroupe du Parlement européen sur « Wines, spirits and quality products »**. La Présidente de l'AREPO a présenté la position de l'association, devant les députés européens, la Commission européenne, l'EUIPO et d'autres parties prenantes.

L'AREPO travaille conjointement avec EFOR et Origin pour envoyer une lettre officielle aux institutions européennes concernant la proposition de révision.

Révision du règlement 1169/2011 et de l'OFPNL

La consultation publique sur cette question sera ouverte jusqu'au 7 mars. L'AREPO a lancé une consultation interne de ses membres afin de recueillir également des commentaires sur l'étiquetage de l'origine et le marquage de la date. **L'objectif de l'AREPO est de présenter une prise de position** ainsi que sa réponse à la consultation publique. Nous avons également invité nos membres à répondre au questionnaire en ligne de la consultation publique.

AREPO a également été impliquée par ICF (un cabinet de conseil sous contrat avec la DG Sante, qui mène une étude externe sur ce sujet) pour participer à un groupe de discussion sur le sujet en décembre. L'échange a porté principalement sur les critères à prendre en compte dans l'étude d'impact. Le travail de l'ICF va se poursuivre avec des entretiens ciblés pour les parties prenantes. L'AREPO s'est inscrite pour participer et a encouragé tous ses membres à faire de même.

Révision de la politique de promotion de l'UE

Le 1 et le 2 février, **l'InfoDay en ligne sur les appels à propositions 2022 a eu lieu.** Les présentations ont porté sur la révision en cours et les discussions concernant la liste des produits éligibles, ainsi que des informations sur les nouveaux appels à propositions sur la promotion. L'AREPO partagera un document technique sur les programmes de la politique de promotion des produits agricoles 2022.

Système IG industriel et artisanal

La CE présentera la proposition législative visant à protéger les indications géographiques non agricoles au printemps 2022.

Sur ce sujet, l'AREPO s'est associée à AFIGIA (Association Française des Indications Géographiques Industrielles et Artisanales) en suivant les mises à jour et en améliorant la collaboration.

MISE A JOUR SUR LES ACTIVITES D'AREPO 2022

Février 2022 - Étude sur la durabilité des petites et moyennes IG

En décembre, l'équipe de l'AREPO a mené des entretiens avec les producteurs, et en février, l'étude sera finalisée pour être partagée avec les membres après les traductions.

AG de l'AREPO en avril / Événement spécifique en mai-juin 2022 - Séminaire sur le Guide de la FAO

Comme annoncé précédemment, l'intention est d'organiser un séminaire sur le guide de la FAO ["Guide des évaluations sur mesure pour le développement et l'amélioration des indications géographiques"](#).

Le guide fournit des outils pratiques aux praticiens et aux producteurs pour évaluer et planifier une étude d'impact sur l'enregistrement d'une nouvelle IG. Un séminaire sera organisé pendant l'Assemblée générale d'avril ou un webinaire spécifique aura lieu en mai ou juin 2022.

5-8 juillet 2022, Montpellier - Conférence internationale FAO-CIRAD sur les IG

La conférence est intitulée *"Perspectives mondiales sur les indications géographiques"*. Dans le cadre de la conférence, **il a été demandé à l'AREPO de coordonner une session sur la gouvernance des indications géographiques et le rôle des acteurs régionaux et publics.** L'objectif est de discuter du rôle de ces acteurs dans la protection des produits IG et d'échanger des expériences et des bonnes pratiques au niveau international.

À cette fin, l'AREPO a invité les régions membres à contribuer au sujet, et de nombreuses régions ont répondu positivement.



Le comité de coordination de la FAO&CIRAD fera une sélection parmi les contributions reçues.

L'intention est de compléter cette session scientifique par un événement parallèle avec les parties prenantes afin de faciliter l'échange de pratiques.

14-15-16 novembre 2022, Vila Real - Congrès SYAL

Le SYAL - *European Research Group* organise un congrès international intitulé "[Balancing food heritage, healthy diets and planetary resources](#)".

Un appel aux contributions a été ouvert sur tous les sujets relatifs aux systèmes agro-alimentaires localisés. **Les organisateurs ont invité l'AREPO à la fois à présenter un article scientifique sur le sujet et à présenter l'association comme une initiative vertueuse au niveau européen pour échanger des bonnes pratiques.**

TBD - Webinaire MOVING sur les régimes de qualité

Le projet MOVING a invité l'AREPO à organiser un webinaire sur les systèmes de qualité. Le webinaire sera organisé dans le cadre de la plate-forme européenne multi-acteurs MOVING afin d'impliquer des acteurs de nature différente de toute l'Europe. Le thème du séminaire sera axé sur les systèmes de qualité et leur contribution aux chaînes de valeur de la montagne.

4. CONCLUSION

En conclusion de la réunion, le Secrétaire Général a annoncé que l'une des questions importantes à traiter dans les mois à venir serait le **carbon farming**. Ce thème fait l'objet d'une attention croissante et joue un rôle crucial dans l'élaboration de l'agriculture verte du futur.

Par suite d'une question sur le thème du vin, l'équipe de l'AREPO a rappelé que l'Association est née avec des compétences sur les produits agroalimentaires, choisissant de ne pas s'occuper des vins en raison de l'existence d'un autre réseau de régions, l'AREV (Assembly of European Wine Regions). En conséquence, le Secrétaire Général a proposé la possibilité de reprendre la coopération avec l'AREV sur les questions agricoles relatives aux produits de qualité. Considérant que la région espagnole de Castilla La Mancha assure la présidence de l'AREV, le président de l'AREPO a accepté de faciliter les contacts avec la présidence de l'AREV afin d'évaluer de nouvelles possibilités de collaboration entre les deux associations sans empiéter sur leurs domaines de compétence respectifs.

Mme García Bernal a conclu la réunion en réaffirmant les priorités concernant la révision du système IG de l'UE et de la politique de promotion et en rappelant, pour les activités futures, la très bonne relation que la région d'Estrémadure entretient avec la députée européenne Clara Aguilera (S&D), membre de la commission AGRI du Parlement Européen.

Begoña García Bernal,
Présidente de l'AREPO

P/O Laurent Gomez
Secrétaire Général de l'AREPO

